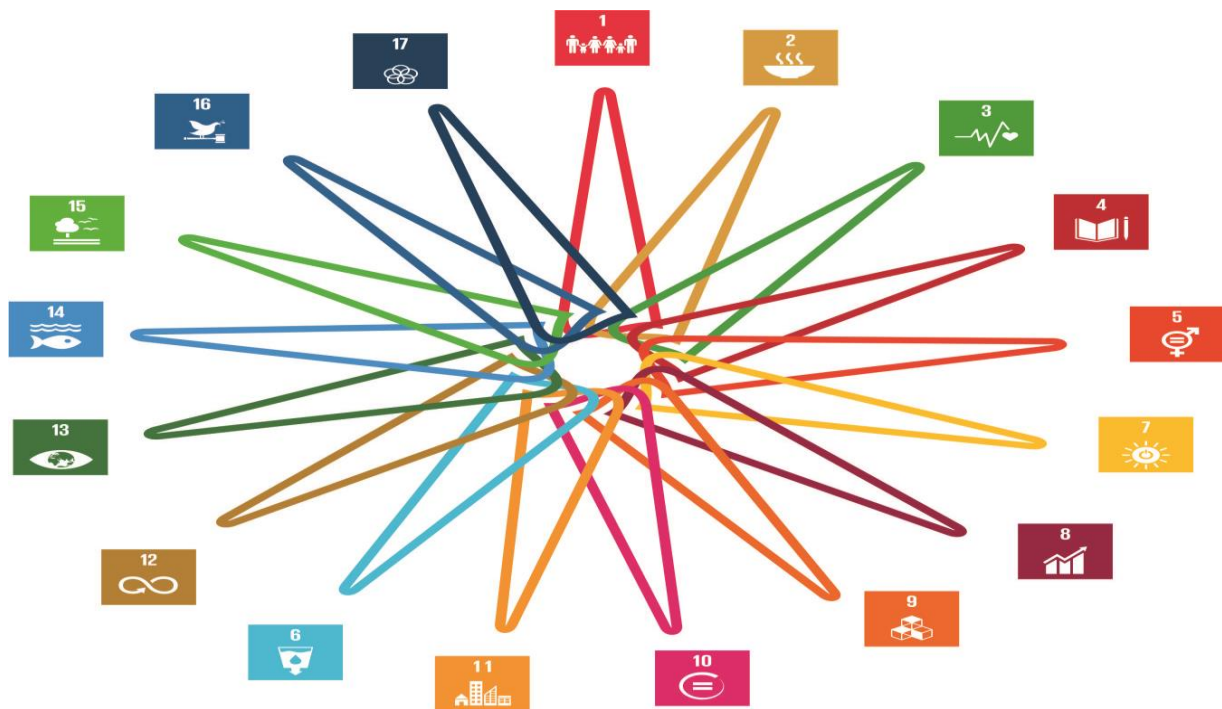


Approche commune des Nations Unies pour l'intégration de l'agenda 2030 et ses ODDs au niveau national, régional et local

*Orientations et processus**



*Papier élaboré par M. Mahmoud GHOUIL, *Conseiller des Services Publics. Chargé de la planification, suivi & évaluation et communication au bureau des Nations Unies à Tunis.*

Table des matières

Introduction	3
1. L'approche MAPS : Intégration, Accélération et Appui aux politiques en faveur de la mise en œuvre de l'agenda 2030	3
2. Principales étapes d'adaptation des ODD au contexte national, régional et local	4
2.1 Examiner les stratégies et les plans existants et identifier les domaines nécessitant des changements :.....	4
2.2 Formuler des recommandations initiales à l'attention des dirigeants du gouvernement :	5
2.3 Définir des objectifs pertinents au niveau national pour des ODD inclusifs et adaptés.....	6
2.4 Elaborer des stratégies et des plans intégrés	6

Introduction

Afin de faciliter l'intégration et la mise en œuvre de de l'agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODDs) au niveau national, régional et local d'une part et assurer un appui cohérent et harmonisé du Système des Nations Unies (SNU) aux gouvernements et aux parties prenantes dans les pays, le Groupe de développement des Nations Unies pour le développement (UNDG) – par le biais de son Groupe de travail sur le développement durable (SDWG) a fixé dans sa « note d'orientation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies » (Février 2016) ¹ un ensemble de directives très pratiques dans huit domaines d'orientation à savoir :1. Sensibilisation, 2. Mise-en-œuvre des approches multi-parties pour l'intégration des ODDs, 3. Adaptation des ODDs aux contextes Nationaux, sous-nationaux et locaux, 4. Création de la cohérence horizontale des politiques (briser les silos), 5. Création de la cohérence verticale des politiques (glocalisation de l'agenda) , 6. Budgetisation pour l'avenir, 7. Suivi, reporting et de redevabilité, 8. Évaluation des risques et favoriser l'adaptabilité.

Dans de ce processus d'appui à l'intégration aux ODDs au niveau national, il a été également jugé nécessaire de commencer par mettre en œuvre quatre des huit domaines cités ci-dessus à savoir notamment : la sensibilisation du public, le suivi et le reporting et responsabilisation, le recours à des approches multipartites pour l'intégration des ODDs mais surtout **l'adaptation des ODDs aux contextes nationaux, régionaux et locaux.**

On s'intéressera, dans ce qui suit, à ce dernier domaine d'orientation afin d'apporter un éclairage rapide sur l'approche commune adoptée par le SNU dans ce domaine et les principales étapes prévues dans le processus d'adaptation des ODDs aux contextes nationaux, régionaux et locaux.

1. L'approche MAPS : Intégration, Accélération et Appui aux politiques en faveur de la mise en œuvre de l'agenda 2030

En réponse à la demande des États membres de bénéficier d'un appui coordonné de la part du SNU pour faciliter la mise en œuvre du *Programme 2030*, l'UNDG – par le biais de son Groupe de travail sur le développement durable (SDWG) - a adopté une approche commune pour la mise en œuvre efficace et cohérente du soutien du SNU ; mieux connue par son acronyme anglais MAPS qui signifie :

- ***l'intégration (Mainstreaming) où on vise à intégrer le Programme 2030 et ses ODDs dans les plans de développement nationaux, régionaux et locaux ;***
- ***l'accélération (Acceleration) qui a pour objectif de cibler et orienter les ressources nationales (et de l'ONU) sur des domaines prioritaires identifiés au cours du processus d'intégration, en accordant une attention particulière aux synergies et aux compromis intersectoriels (reflétant ainsi le caractère intégré du programme), aux goulets d'étranglement, aux financements, aux partenariats et à la mesure ;***

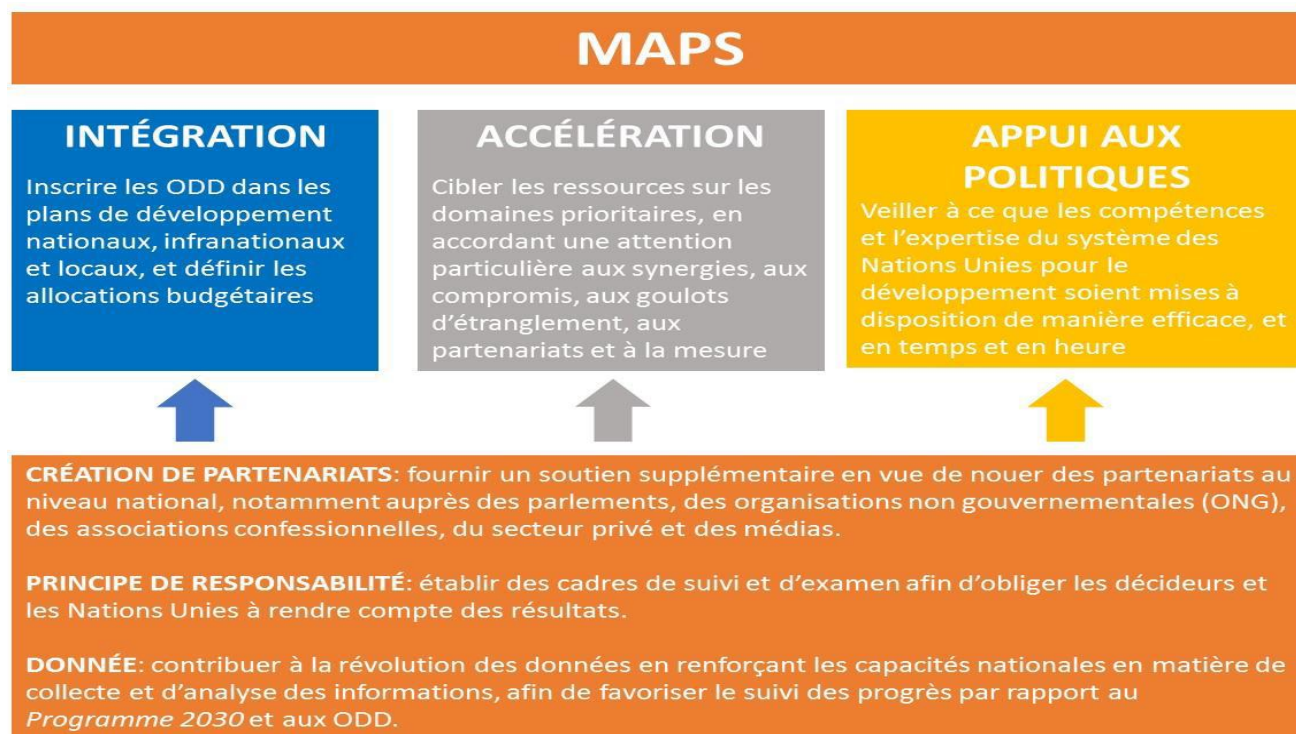
¹ <https://undg.org/wp-content/uploads/2015/10/Mainstreaming-the-2030-Agenda-UNDG-Interim-Reference-Guide-to-UNCTs-7-October-2015.pdf>

*Papier élaboré par M. Mahmoud GHOUIL, Conseiller des Services Publics. Chargé de la planification, suivi & évaluation et communication au bureau des Nations Unies à Tunis.

- **l'appui aux politiques** (Policy Support) qui a pour but de veiller à ce que les compétences et l'expertise détenues par le SNU soient mises à disposition des pays d'une manière efficace et rapide³.

Selon l'UNDG, ces trois composantes fonctionneront ensemble et ne suivront pas un ordre chronologique, mais elles peuvent servir de cadre, afin de décrire l'appui qu'entend fournir le SNU pour le développement.

L'approche "MAPS" accorde également une attention particulière aux éléments transversaux de **partenariats, de données et de la reddition de comptes** tels que décrits dans le schéma² ci après.



2. Principales étapes d'adaptation des ODD au contexte national, régional et local

Selon la note d'orientation UNDG citée ci-dessus, le processus d'adaptation des ODD aux contextes nationaux nécessite la réalisation de 4 étapes principales :

2.1 Examiner les stratégies et les plans existants et identifier les domaines nécessitant des changements

Cette étape prévoit la réalisation de deux actions complémentaires :

- **(a) une analyse des stratégies et des plans de développement au niveau national, régional et local en vigueur** : Cet exercice est de nature à : i) permettre une compréhension commune des différentes parties prenantes des stratégies et des plans existants dans la perspective de fusionner les

² Extrait « note d'orientation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies » (Février 2016), page 10 et 11

*Papier élaboré par M. Mahmoud GHOUIL, *Conseiller des Services Publics. Chargé de la planification, suivi & évaluation et communication au bureau des Nations Unies à Tunis.*

différentes stratégies en un seul plan intégré³ ne marginalisant aucun groupe. ii) étudier les voies et les moyens d'élargissement des stratégies de développement durable axées sur l'environnement aux autres dimensions économiques et sociales. iii) identifier et supprimer les goulets d'étranglement au niveau de la mise en œuvre.

- **(b) une comparaison des objectifs des stratégies et plans nationaux aux ODD et cibles au niveau global** : ce travail est d'autant plus pertinent qu'il est recommandé par les guides UNDG/UNITAR de faire « *recours à des approches multipartites pour analyser et comparer la portée des plans de développement existants avec ceux des ODD en vue d'évaluer les compatibilités ou les contradictions, ainsi que les éventuelles lacunes et le degré de prise en compte des groupes vulnérables.* » Dans ce cadre, le SNU dans le pays peut apporter son appui au gouvernement à travers l'organisation d'une série d'ateliers d'introduction⁴ participatifs susceptibles de permettre aux différentes parties prenantes de mieux connaître l'agenda 2030 et ses objectifs et examiner la correspondance avec la planification au niveau national (plan national de développement, cadres de dépenses et de financement à moyen terme, stratégie nationale de développement durable...), régional (plan régionaux de développement...) et local (plan municipal...). Pour mieux préparer ces ateliers et vue la complexité des ODDs et des cibles en termes de nombre et d'inter liaison, il a été jugé indispensable de confier, préalablement, ce travail d'analyse à un groupe de travail composé d'experts afin de faciliter et de cadrer une compréhension commune de la correspondance/ alignement entre les différents cadres de planification. Dans ce cadre, et afin d'approfondir l'analyse comparative, certains outils ont été créés dans certains pays pour mieux évaluer les ODDs et les cibles dont on peut citer notamment : i) les *fiches d'évaluation⁵ des ODD* au Royaume-Uni, qui permettent d'évaluer chaque cible des ODD selon 3 critères suivant : 1) *Applicabilité : la cible/l'objectif est-il pertinent du point de vue des enjeux nationaux et des politiques publiques connexes ? Des mesures ou des politiques nationales pertinentes du point de vue de la cible/de l'objectif sont-elles déjà en place ?* 2) *Possibilité de mise en œuvre : peut-on raisonnablement espérer atteindre la cible/l'objectif dans les délais prévus ? La cible/l'objectif peut-elle/il être aisément traduit(e) en actions à l'échelle nationale ? Les données nécessaires sont-elles disponibles ?* 3) *Capacité de transformation : le cadre est-il plus ambitieux qu'une simple poursuite des tendances actuelles ? La réalisation de la cible/de l'objectif contribuera-t-elle à accroître la durabilité à l'échelle nationale et internationale ? La cible/l'objectif s'attaque-t-elle/il aux causes profondes et aux facteurs déterminants des enjeux identifiés ?* ii) *La grille d'analyse de développement durable mise au point par la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi est un autre outil d'évaluation des ODD dans un contexte national (Éco-conseil, 2015)⁶.*

2.2 Formuler des recommandations initiales à l'attention des dirigeants du gouvernement :

En se basant sur l'examen de la correspondance entre la planification nationale et les ODDs et l'analyse des lacunes existantes, un ensemble de recommandations initiales peuvent être formulées à l'attention des dirigeants afin de renforcer d'une part la contribution des ODDs à la réalisation des objectifs de développement national à long terme

³ Comme cela a été le cas au Belize

⁴ Le dossier des séminaires nationaux de l'UNITAR fournit un outil tabulaire simple que les parties prenantes peuvent utiliser pendant un atelier pour comparer les objectifs des ODD et des plans existants (voir module 6, diapositive 64 ; il convient de noter que les participants à l'atelier doivent disposer d'un exemplaire de leur propre plan national pour réaliser cet exercice).

⁵ Qui ont été élaborées par les experts, dans le cadre du Stakeholder Forum, afin de contribuer à « éclairer la consultation ou le dialogue national avec les parties prenantes sur l'applicabilité relative des différents objectifs et cibles dans un pays donné de manière à centrer les stratégies et les plans d'action sur les éléments prioritaires. »

⁶ Voir pages 43, 44 de la Note d'orientation à l'intention des équipes de pays des Nations Unies, Groupe des Nations Unies pour le développement, Février 2016.

*Papier élaboré par M. Mahmoud GHOUIL, *Conseiller des Services Publics. Chargé de la planification, suivi & évaluation et communication au bureau des Nations Unies à Tunis.*

et améliorer d'autre part les plans nationaux existant afin de contribuer à la mise en œuvre des ODD et de leurs cibles tout en prenant en compte des différentes dimensions du développement durable et veillant à ne laisser personne de côté.

2.3 Définir des objectifs pertinents au niveau national pour des ODD inclusifs et adaptés

Le nouveau programme encourage les gouvernements à adapter les ODD au contexte national à travers la définition de cibles spécifiques, pertinente et réalisables tout en étant ambitieux, en fonction des priorités et des conditions initiales de développement du pays.

En puisant sur ses avantages comparatifs, les Nations Unies peuvent apporter son appui aux pays dans la détermination des cibles et des données de référence nationale et en remédiant aux lacunes en matière de collecte de données, afin que les progrès accomplis soient mesurés plus précisément.

2.4 Elaborer des stratégies et des plans intégrés

Une réelle appropriation nationale des ODDs globaux reste largement tributaire non seulement de l'effort de contextualisation et d'adaptation décrit ci-dessus mais aussi de la capacité des pays à élaborer une stratégie nationale à l'horizon 2030 sur le développement durable qui intègre les différentes dimensions (économique, sociale, environnementale et gouvernance) et les différentes régions et localités.

Cette stratégie est de nature à offrir au pays, non seulement des horizons plus larges pour la planification stratégique nationale et des opportunités plus grandes de financement auprès des bailleurs de fonds, mais aussi plus de visibilité au niveau international.

Le SNU pourrait appuyer cet effort en apportant son expertise en matière de planification stratégique et en renforçant les capacités nationales en matière notamment des nouveaux outils de planification à long terme dans un système complexe⁷ tel que le « **backcasting** » ou **retro prévision**. En effet, par opposition au « forecasting » ou prévision⁸ où on observe les tendances du passé et on les projette dans le futur en réglant au passage quelques problèmes afin d'améliorer la situation actuelle, le « backcasting »⁹ est une planification à rebours depuis le futur souhaité qui consiste plus concrètement à commencer la planification par la fin, en définissant en première étape le futur souhaité pour regarder ensuite, comment passer de cette vision du future au présent afin de déterminer les voies et les moyens de réaliser cet avenir souhaité.

Cette méthode est de nature ainsi à permettre d'une part, de ne pas reproduire dans le futur des problèmes que nous avons aujourd'hui¹⁰ et d'autre part, d'adopter une gestion adaptative et innovante ; capable d'utiliser les nouvelles technologies et inventions pour résoudre les goulots d'étranglements qui risquent d'apparaître au fur et à mesure de l'avancement de la stratégie et réaliser enfin le futur souhaité.

⁷ Comme le monde dans lequel nous vivons surtout lorsque les tendances actuelles font partie du problème.

⁸ Par définition, les prévisions reproduisent dans le futur les problèmes que nous avons aujourd'hui. Dans un article appelé « pourquoi le développement durable est aujourd'hui le principal moteur d'innovation », Harvard Business Review suggère « Ne commencez avec le présent. Si le point de départ est l'approche actuelle, le futur envisagé sera au mieux une extrapolation optimiste. Il vaut mieux commencer avec le futur. »

⁹ Backcasting can be defined as : "generating a desirable future, and then looking backwards from that future to the present in order to strategize and to plan how it could be achieved." Philip J., Vergragt, and Quist, J., (2011). Backcasting for Sustainability: Introduction to the Special Issue. Technological Forecasting and Social Change, Backcasting for Sustainability, 78, no. 5: 747–55. Available at http://www.tellus.org/pub/TFSC_Backcasting_for_Sustainability.pdf

¹⁰ Comme le suggère Albert Einstein dans sa citation, « On ne peut pas résoudre un problème avec les modes de pensée qui l'ont engendré », nous avons besoin d'une nouvelle façon de penser.

*Papier élaboré par M. Mahmoud GHOUIL, *Conseiller des Services Publics. Chargé de la planification, suivi & évaluation et communication au bureau des Nations Unies à Tunis.*